Hôtel de la Paix

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-28862

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ordre du jour de l'assemblée des délégués, à St-Gall, le samedi 26 août 1911 :

(Académie de commerce, à 5 ½ h. précises)

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 1910, à Aarau.
2. Rapport financier ; fixation de la cotisation.
3. Propositions du Comité central concernant la création d'un office de placement.
4. Convention avec la section vaudoise au sujet du *Bulletin technique*.
5. Convention avec la section tessinoise au sujet de la *Rivista tecnica*.
6. Propositions du Comité central à l'assemblée générale concernant :
   a) Date et lieu de la prochaine assemblée générale.
   b) Nomination de membres du Comité central.
   c) Nomination du président du Comité central.
   d) Nomination de membres honoraires.
7. Divers.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 7 avril 1911.

Présidence de M. Gremaud, président.

Liquidation des affaires administratives.

M. Walther, ingénieur, à Genève, fait une conférence très intéressante sur le procédé d'assèchement des constructions du système Knapen.

Le conférencier fait préalablement un exposé des phénomènes physiques (osmotiques) et chimiques qui se produisent dans les maçonneries en raison de la nature hygroscopique (porosité) de tous les matériaux de construction, quelle que soit leur qualité.

Pour assainir les bâtiments et empêcher, dans la mesure du possible, l'humidité de pénétrer dans les maçonneries, on a eu recours jusqu'à présent au rejointement, au crépissage des murs, pour les protéger contre les intempéries, à des travaux d'assainissement autour du bâtiment, pour éloigner les eaux de pluie ; enfin à l'isolation des maçonneries de fondation, au moyen de ciment ou de bitume, de toile bitumée, de feuilles de plomb ou de zinc. Mais toutes ces mesures ne sont que des palliatifs et n'empêchent pas l'humidité de pénétrer dans la maçonnerie. Elles sont nuisibles en ce sens qu'elles empêchent l'humidité qui se trouve dans les murs de s'évaporer ; celle-ci donne ainsi naissance à des efflorescences et à des champignons microscopiques dont l'action est des plus nuisible à la maçonnerie et qui rendent les habitations humides.

On ne s'est jamais préoccupé de l'humidité que recèle l'intérieur des murs.

Le procédé Knapen consiste précisément à assainir l'intérieur des maçonneries au moyen de petits drains qui pénètrent jusqu'au milieu des murs, car c'est en ce point que l'humidité est généralement la plus grande. Ces drains, à section triangulaire, rectangulaire ou même polygonale, font l'office de syphon et sont même désignés sous le nom de « syphon monobranche ». On en a fait de nombreuses applications en Belgique et en Allemagne avec un plein succès. Des fresques de grande valeur, vouées à la destruction par l'humidité, ont pu être sauvées, grâce au procédé Knapen.

M. Gremaud, président, après avoir remercié M. Walther pour son intéressante et instructive causerie, fait remarquer que des procédés analogues ont été appliqués dans d'autres domaines. Ainsi, dans le drainage des terrains, on se bornait, autrefois, à creuser des fossés, plus ou moins profonds, pour donner l'écoulement aux eaux de surface. Aujourd'hui, par le drainage, on recueille l'eau à la profondeur de la couche aquifère. Il en est de même pour la conservation des bois. On croyait jadis assurer cette conservation en enveloppant les bois d'une couche protectrice formée de goudron ou de couleur à l'huile ou encore de carbolineum ; on emmagasinait ainsi l'humidité. De nos jours, on imprègne les bois au moyen de corrosifs (sulfate de cuivre, chlorure de zinc, etc.) introduits sous pression, afin de rendre les ferments inoffensifs.

M. le Président termine en formant des vœux pour que ce procédé trouve de nombreuses applications ; les pouvoirs publics pourraient même songer à le rendre obligatoire dans la construction des bâtiments ; la salubrité des habitations en serait mieux assurée.

Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Les diplômes suivants ont été conférés :

Ingénieur-constructeur, à MM. Baumann (Confédéré) ; Belaeff (Russe) ; Bolens (Vaudois) ; Chevalley (Vaudois) ; Djambazoff (Bulgare) ; Gantz (Russe) ; Martin (Vaudois) ; Meimaris (Turc) ; Muller (Confédéré) ; Pache (Vaudois) ; Paraskévas (Turc) ; Paraskévopoulos (Grec) ; Pétroff (Bulgare) ; Ponnaz (Vaudois) ; Reymond (Vaudois) ; Staneff (Bulgare) ; Stefanoff (Bulgare) ; Tchernoff (Russe) ; Tschumy (Vaudois) ; Vacas (Grec).

Ingénieur-mécanicien, à MM. Averbouch (Russe) ; Guiller (Roumain) ; Humbert-Droz (Confédéré) ; Mussard (Confédéré) ; Naccache (Turc) ; Neklutin (Russe).

Ingénieur-électricien, à MM. d'Andrade (Brésilien) ; Antranikian (Egyptien) ; Besson (Vaudois) ; Boucher (Français) ; Burgy (Confédéré) ; Cuénod (Vaudois) ; Garuti (Italien) ; Ghirelli (Italien) ; de Gorostarzu (Français) ; Kœchlin (Confédéré) ; Pégurri (Italien) ; Ralli (Anglais) ; de Rotalier (Français) ; Ziogas (Grec).

Ingénieur-chimiste, à MM. Otero (République Argentine) et Trollé (Français).

Hôtel de la Paix.[1]

Comme suite à notre article du 25 juillet écoulé, nous publions, planche 4, une vue de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne.

Résultats du concours pour la Cité-jardin du Gurten.

1er prix : MM. Kündig & Oettiker, architectes, Zurich V, Fr. 2800 ; motto : « Beatus ille qui procul negotiis ».

2e prix : M. Edmond Fatio, architecte, Genève, Fr. 2300 ; motto : « Dans les jardins ».

3e prix : M. Werner Herzog, architecte, Lausanne, Fr. 1600 ; motto : « Zukunft ».

4e prix : M. Otto Manz (collaborateur Max Hinder), Coire, Fr. 800 ; motto : « Gurte-Garte ».

[1] Voir N° du 25 juillet 1911, page 168.

Photo-Luna, Lausanne.

L'HOTEL DE LA PAIX, A LAUSANNE

Architectes : MM. Monod et Laverrière, à Lausanne.